Le projet de voyage du général Picquart à Roubaix

A propos du projet de voyage du général Picquart, ministre de la Guerre, à Roubaix, le rédacteur en chef du *Réveil-Egalité* avait formulé des imputations calomnieuses concernant l'attitude du maire de Roubaix lors de l'affaire Dreyfus. Il s'est attiré cette cinglante réponse de M. Eugène Motte qu'il insère sans commentaires avec plusieurs jours de retard et après en avoir été sommé par ministère d'huissier :

25 juin 1909.

Monsieur Desmons,
Rédacteur au *Réveil du Nord* et à *l'Egalité de Roubaix-Tourcoing*.

Vous publiez, sous votre signature, dans le numéro de ce matin, un article qui n'est qu'un tissu d'inexactitudes, pour employer un terme parlementaire. En langage courant de fabricant roubaisien, cela s'appellerait « un tissu de mensonges ».

Vous dites que j'ai donné ou laissé donner par une de nos firmes, une somme de 20.000 francs à la Patrie Française. Je n'ai pas donné ni laissé donner un rouge liard. Il n'en fut d'ailleurs jamais question.

Bien plus, quand M. de Marcère vint dans le Nord pour lever des fonds, j'ai éconduit catégoriquement M. de Marcère et si vous voulez vous donner la peine de reprendre la collection du *Matin* du 16 décembre 1904, vous y retrouverez les termes énergiques que j'ai tenus en conversation. J'y déclarai que j'étais beaucoup plus près du bloc que de la Patrie Française.

Vous inventez un autre roman quand vous dites que nous n'avons pas reçu à la mairie les sociétés la *Roubaisienne* et *l'Ancienne* au retour des concours.

Ce n'est pas moi, c'est bien vous qui chaussez les sandales de Scapin et débitez des fourberies.

Nous avons toujours accueilli nos sociétés, nos belles sociétés, la *Roubaisienne* et *l'Ancienne* avec effusion. Elles n'ont pas de meilleurs amis que mes adjoints et moi.

Non, vous divaguez, soit que vous ayez pris vos renseignements auprès d'une poignée de ratés, soit que vous ayez forgé votre article d'un ramassis de ragots.

La vérité, c'est qu'il y a à Roubaix un quarteron de gens du « pays des muffles », qui veulent attiser les querelles, même les jours où la trève est de commande et qui entendaient siffler le ministre de la Guerre, qui, par sa qualité et ses fonctions, représente devant l'immense majorité des Roubaisiens, la France, la Patrie et la République. Cela suffit à mettre hors d'eux-mêmes les fidèles acolytes du jeune Guesde, qui se faisait condamner dernièrement à Paris pour avoir sifflé à roulettes M. Clémenceau et ses ministres allant inaugurer le monument Floquet.

Quelle excuse allez-vous trouver à leur attitude à Paris, alors que vous la proclamez de bonne guerre à Roubaix ?

Vous n'êtes pas de notre ville, Monsieur, et c'est la seule excuse que je vous trouve à employer votre plume à si basse besogne.

Veuillez insérer ma protestation indignée et croire aux sentiments de justice que je vous prête encore, en mettant la vérité sous son vrai jour.

Eugène Motte,
Maire de Roubaix.

Par surcroît, vous saurez que j'ai toujours été suspect de dreyfusisme, tant je fus circonspect en cette affaire, dont personne n'avait en mains les éléments, sauf les juges, et alors que tout le monde voulait trancher du juge sans pouvoir étayer son jugement. De tout temps, j'ai combattu contre toute querelle de classes, de races, de religion et Roubaix a la fièvre chaude qui atteignit tant de villes.

Un employé d'octroi victime d'une agression sanglante

Deux arrestations

Un employé d'octroi, M. Elie Hay, domicilié rue de Leuze, a été victime, lundi matin, d'une lâche agression, au moment où il se rendait à la gare, pour prendre son service.

Vers 3 heures 40, alors que le jour était déjà venu, il descendait sans nulle méfiance à cette heure, la rue de la Planche-Trouée, quand arrivé vis-à-vis de l'entrée de la boulangerie l'Union, il entendit un bruit de pas derrière lui. M. Hay eut à peine le temps de se retourner, qu'il reçut au côté gauche de la tête un violent coup porté avec un corps dur ; au même moment son agresseur le saisit à la gorge et chercha à l'étrangler, en le menaçant en ces termes : « Allez vite, tes sous, je vais faire ton affaire », puis aussitôt, s'adressant à un camarade qui l'accompagnait, il ajouta : « Donne-moi ton couteau ! »

M. Hay, qui n'était point décidé à se laisser dépouiller docilement, se défendit et engagea une véritable lutte avec son adversaire ; heureusement le second individu ne parut point se rendre aux sollicitations de l'agresseur, et se borna à suivre les deux hommes aux prises, sans prendre, de l'aveu même de M. Hay, aucune part à la rixe. Ce dernier, après s'être dégagé en partie, était parvenu à entraîner son agresseur jusqu'à la rue de Lannoy, vis-à-vis de l'estaminet de la « Planche-Trouée, quand arrivèrent du boulevard Gambetta, les agents de police Locufier et Vandenberghe et le garde-vigile Léopold Duleu. Les policiers avaient entendu les cris d'appel poussés par la victime.

A leur vue, le compagnon de l'agresseur prit aussitôt la fuite vers la place Sainte-Elisabeth ; son camarade put se dégager à son tour et s'enfuit par la rue de la Planche-Trouée, non sans avoir reçu un coup de bâton porté par le vigile, qui, entraîné par son chien et suivi de l'agent Locufier, se mit à sa poursuite. De son côté M. Vandenberghe conduisit au poste de police M. Hay qui perdait du sang par une plaie, large de 2 à 3 centimètres, qu'il portait à la tête.

Le fugitif traversa entièrement le quartier du Pile ; à un moment donné les poursuivants se séparèrent, pour prendre des rues différentes ; enfin, après une course de 1500 mètres environ le vigile arrêta le coupable rue de Condé, où épuisé de fatigue, il s'était arrêté. C'est un jeune homme de 17 ans 1/2, nouveau venu dans le monde des apaches, François Vandewiekery, demeurant rue du Tilleul 403, et occupé comme homme de peine, chez un marchand de métaux de la rue Boucicaut.

Ecroué au dépôt du 3e arrondissement, puis interrogé par M. Pagès, commissaire de police, il a fini, après bien des difficultés, par avouer le méfait dont il s'était rendu coupable, et qu'il a attribué à son état d'ivresse. Vaine allégation, car l'agresseur n'était nullement ivre, et la course qu'il a fournie le prouverait au besoin surabondamment. M. Pagès a fait arrêter également dans la matinée à son domicile, rue Choiseul, cour Lefebvre, 4, le compagnon de l'apache, un mouleur en fer, Paul Delmotte, âgé de 20 ans ; notons que ce jeune homme à qui la veille, M. Grimaldi, commissaire, avait dressé procès-verbal pour tentative de vol aux Halles, appartient à une famille de très honnêtes ouvriers, dont il cause en ce moment la désolation, par ses mauvaises fréquentations. Tous deux ont été maintenus en état d'arrestation et transférés à Lille, sous l'inculpation de coups et blessures et complicité. Quant à M. Hay, après avoir reçu des soins au poste de police et s'être fait examiner par un médecin, il a pu, vu le peu de gravité de sa blessure, reprendre son service.

Tamponné par un tramway de la ligne F

Un accident de tramway, dont on ne peut encore prévoir les suites, s'est produit lundi matin, rue de Lille.

Vers dix heures et demie, un tramway de la ligne F, portant le numéro 11, qui se dirigeait vers Lille, a tamponné, un peu au-dessus de la rue Charles-Quint, un ouvrier, qui passait. Le choc fut si violent, que le malheureux pirouetta sur lui-même, et s'en fut tomber dans le fil d'eau.

Le wattman fit fonctionner ses freins et la voiture stoppa aussitôt.

La victime de cet accident fut relevée et transportée chez M. Gaston Grésillon, épicier marchand de primeurs, rue de Lille, 88. Etendu sur un matelas, dans la cour, il reçut les soins de M. Ferraille, pharmacien, en attendant l'arrivée de M. le docteur Harlet.

Le praticien a constaté que le blessé portait une large plaie au côté gauche de la tête et avait une dent brisée.

Une piqûre de caféine lui fit reprendre ses sens, puis il fut conduit chez M. Harlet, qui sutura la plaie, longue de 7 à 8 centimètres, et de là à la Fraternité. Dans la soirée, son état paraissait satisfaisant, mais la forte commotion cérébrale qu'il a ressentie impose des réserves.

Le malheureux est un ancien paveur de la compagnie des tramways de Lille, M. Cyrille Vanbesien, 32 ans, demeurant rue Decrême, 221. Interrogé, il n'a pu donner aucun renseignement sur les circonstances de l'accident. On croit qu'il aura tenté de monter sur le tramway en marche et aura perdu l'équilibre. Une autre opinion a été émise, qui semble plus vraisemblable. M. Vanbesien venait de sortir d'un estaminet voisin ; on croit aussi qu'il a traversé inopinément la voie ferrée, au moment de l'arrivée du tramway, qu'il n'aurait pas aperçu.

NOS ARTISTES. — Notre concitoyen, M. Louis Baeyens, ancien lauréat de l'Ecole des Arts Industriels de Roubaix ,qui avait exposé au Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, vient d'obtenir une flatteuse distinction au 7e concours de primes d'encouragement fondées par la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie en faveur d'artistes décorateurs âgés de moins de quarante ans, exposant à l'un ou l'autre des deux grands Salons. La première mention lui a été attribuée.

Toutes nos félicitations au sympathique artiste.

A L'HOPITAL DE « LA FRATERNITÉ ». — Nous apprenons que le service des femmes, qui, depuis bientôt 28 ans, était exclusivement dirigé par M. le docteur Derville, sera, à partir du 1er juillet prochain, divisé en deux sections.

M. le docteur Derville, sur sa demande, conserve la section de médecine (pavillons II et VIII), et le service spécial, maintenu à l'ancien Hôtel-Dieu. M. le docteur Descarpentries, adjoint depuis un an, devient titulaire, et prend la direction des services de chirurgie et de gynécologie opératoire (pavillon I).

RÉCEPTION DE LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA FRANÇAISE ». — La société de gymnastique « La Française », qui a obtenu dimanche, au concours de Solesmes, 5 premiers prix, 3 seconds et 1 troisième, a été reçue lundi soir, à huit heures, à la Gare, par leurs amis accompagnés de la Grande Harmonie de Croix.

Les jeunes gymnastes se sont rendus, couverts de fleurs, à leur local, à l'Institut Populaire de l'Epeule ; ils étaient précédés de la musique, qui n'a cessé de jouer d'entraînants pas redoublés.

Le cortège a parcouru, au milieu d'une double haie de curieux, qui n'ont cessé de les acclamer, les rues de la Gare, des Champs, du Grand-Chemin, de l'Epeule, du boulevard Montesquieu, les rues d'Isly, de l'Industrie et Descartes. Dans le quartier de l'Epeule, de nombreux drapeaux tricolores flottaient aux fenêtres des habitations.

Les vainqueurs ont été reçus à leur local par M. Ernest Prouvost, président de l'Institut Populaire, qui, en quelques mots des plus chaleureux, a félicité les jeunes gymnastes, leur chef, M. Urbain Vanmullen, ainsi que les moniteurs ; il les a invités à suivre les leçons et les bons conseils que ne cessent de leur donner leurs professeurs, et à assister à toutes les réunions pour être à même de soutenir leur réputation, lors du prochain grand concours des sociétés catholiques de gymnastique qui sera organisé à Roubaix pour l'année 1911, à l'occasion de l'Exposition.

Les paroles de M. Ernest Prouvost ont été soulignées d'applaudissements. M. le chanoine Debacker, curé de la paroisse, a adressé, à son tour, ses félicitations aux jeunes gens et leur a rappelé le programme qui a été tracé par M. le chanoine Ponceaud, au cours de la fête d'hier.

M. Debacker a eu un mot très aimable pour M. l'abbé Podvin, curé de Lesquin, ancien directeur de l'Institut Populaire, et créateur de la société « La Française ». Il a adressé également des félicitations à son successeur, M. l'abbé Macarez.

Avant de terminer, M. le chanoine Debacker, a donné lecture d'un télégramme de M. l'abbé Podvin, adressant à « La Française », ses plus chaudes félicitations.

M. Thibaut, le sympathique président de « La Française », a remercié et félicité les gymnastes de leur beau succès, puis aux applaudissements de tous, il a remis au dévoué directeur, M. Urbain Vanmullen, un superbe bouquet.

La musique a joué ensuite la « Marseillaise », puis les vins d'honneur ont été offerts.

—— Ce soir mardi, à 7 heures trois quarts, 157, boulevard de Strasbourg, réception de la société « l'Espérance ». Tenue d'hiver.

—— L'« Avenir du Fresnoy » rentrera ce soir, à 8 heures 15. La Philharmonie et la Chorale du Fresnoy, attendront la société à la gare, pour l'accompagner jusqu'au local, après une promenade dans les rues du quartier.

LA SOCIÉTÉ AMICALE ET PROFESSIONNELLE DES CHAUFFEURS-CONDUCTEURS DE MACHINES a tenu hier soir, une assemblée générale, au cours de laquelle, M. Alphonse Vandenbulcke, a été nommé président, en remplacement de M. Bourguignon, qui a quitté Roubaix.

Il a été décidé en outre, que la société irait, le 14 juillet adresser ses félicitations et ses vœux, au doyen de la société, M. Vandenbulcke père, à l'occasion de ses noces d'or.

BAINS DE MER ET VILLÉGIATURE. — Location de pianos pour toutes destinations françaises. **Location du Simplex,** appareil permettant à tout amateur de jouer supérieurement du piano sans connaissances spéciales. Maison **Scrépel,** 138, Grande-Rue, Roubaix. 1101

UN PETIT DRAME DE L'INCONDUITE. — M. le docteur Desrousseaux a fait admettre, lundi matin, à la Fraternité, une femme, originaire de Rumes, près de Tournai, Marie Vion, 37 ans, se disant servante et domiciliée rue de l'Alouette, 24, qui portait à la poitrine et au dos, plusieurs plaies pénétrantes, provenant de coups de tranchet, que lui aurait portés son ami, un nommé Lamarque, demeurant avec elle, et travaillant dans un atelier de cordonnerie de la rue Pierre-Motte.

La scène, qui serait due à la jalousie, se serait passée dans la chambre même des deux amis, au cours de la nuit de dimanche à lundi. Rentrant vers onze heures et demie du soir, le cordonnier, d'après les dires de la victime aurait tenté de la tuer en la frappant avec un tranchet qu'il avait en poche ; un coup a atteint la victime au-dessus du sein gauche, l'autre à l'omoplate. Elle eut essuyé vraisemblablement d'autres coups, si elle n'avait pris la fuite et ne s'était réfugiée dans la chambre voisine de la locataire principale de la maison.

Quoi qu'il en soit, la blessée déclare que ses blessures la font beaucoup souffrir. Mais elle a jusqu'ici, par crainte de représailles, refusé de porter plainte à la police.

LES EFFETS DU TREMBLEMENT DE TERRE. — Voici pourquoi la Maison « Au Soldeur », 33 et 35, rue Pierre-Motte, à Roubaix, peut vendre pour 4 fr. 95 de superbes bottines jaunes et noires, pour hommes et pour femmes, ainsi que des Richelieu toile, pour femmes, à 1 fr. 15. Ces marchandises proviennent d'une fabrique du Midi, ruinée par le récent mouvement sismique.

WOOD MILNE, WOOD MILNE. — Talons tournants caoutchouc qui durent quatre fois plus que les talons en cuir. Economie, confort. Eviter les imitations et exiger Wood Milne sur chaque talon. Hommes 1,50. Dames 1,25 la paire. Gros : Tiberghien, 8, place Notre-Dame, à Roubaix. 2236-a-d

UNE ARRESTATION. — Un domestique de ferme, Victor Bauwens, 50 ans, au service de M. Watteau, cultivateur, rue de Cohem, a été mis en état d'arrestation lundi un peu avant midi, et écroué au dépôt du 3e arrondissement, sous une grave inculpation. Une marchande de chiffons, domiciliée au hameau de la Justice, Marie Verbecke, âgée de 52 ans, est venue déclarer à M. Pagès, commissaire, que cet individu était allé la trouver, alors qu'elle coupait de l'herbe pour ses lapins, dans un champ, et avait tenté de se livrer à d'odieuses violences. L'agresseur l'aurait même menacée de la serpette dont il s'était emparé. Etant parvenu à prendre la fuite, la victime se rendit au poste de police ; quelque temps après deux agents arrêtèrent l'inculpé dans un estaminet de la « Justice », où il était gardé à vue. Cet individu se trouvait en complet état d'ivresse.

Notons que l'ouvrier agricole nie formellement avoir exercé la moindre violence ; le mécontentement de la marchande de chiffons, d'après lui, aurait une tout autre cause. En attendant la fin de l'enquête M. Pagès l'a fait écrouer au dépôt.

VOICI L'ÉTÉ, la saison des longues journées et des puissants travaux. Sera-t-il brûlant, pluvieux, venteux ? Nul ne le sait. Aujourd'hui l'on gèle, hier on transpirait. Cela importe peu : qu'il fasse froid, qu'il fasse chaud, il est toujours un liquide délicieux à boire : le quinquina Dubonnet. Sec, c'est le coup de l'étrier ; étendu d'eau fraîche, il constitue le plus exquis et le plus hygiénique des rafraîchissements. 2235-a

QUI A BU BOIRA. — Un rattacheur, Carlos Ghesquière, âgé de 51 ans, sans domicile fixe, a été arrêté, hier matin, vers dix heures et demie, rue de la Gare. Cet individu, qui était ivre, a été conduit au bureau de police du 1er arrondissement ; il a été maintenu en état d'arrestation sous l'inculpation d'ivresse en récidive.

HALLE FLIPO. Café excellent, **1 fr. 65;** extra, **1 fr. 80.** Beurre supérieur, **1 fr. 30.** Beaux œufs, **1 fr. 10** les 13. Beau choix fromages, prix avantageux. 68052.

L'ÉPURATION NÉCESSAIRE. — Le service de la sûreté a procédé, lundi après-midi, à une visite des garnis ou estaminets de moralité douteuse, situés rues du Chemin-de-Fer, de l'Espérance, de l'Alma, de l'Avocat, de Blanchemaille, Vaucanson, du Fontenoy, de la Chapelle-Carrette, de Tourcoing et St-Honoré. Ces perquisitions n'ont donné lieu à aucune contravention.

POUR LE BAIN. — **Serviettes, Eponges, Peignoirs de bains, Tapis de salle de bains, Serviettes et Gants pour frictions, Dessous de Toilette, Protège mur en tissus éponge, Serviettes rouleaux, etc., etc. : ROBICHEZ-HOTTIAUX (Anc^t Vandrom-Cœthals). — MAISON DE BLANC, 33, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.**
Spécialité de Trousseaux et Layettes. 68047

EN FRAISANT. — Dans l'atelier de construction de M. Ryo-Catteau, rue Pellart, un menuisier, M. Désiré Choquet, âgé de 64 ans, demeurant rue Choiseul, cour Lefevre, 7, s'est blessé à la main gauche, en faisant des pièces de bois. M. le docteur Bernard a constaté des plaies à la face dorsale de l'annulaire et de l'auriculaire gauches. Il prescrit au blessé quarante jours de repos.

VOIR 8e PAGE : Succursale de l'Hôtel des Trois Rois, Comines-France, à Oostduinkerke-Bains.

JE SOUFFRAIS d'une gastralgie, j'ai pris des PILULES SIBONE, je suis guéri. 63192

ENTERREMENTS DU MARDI 29 JUIN. — M. Léopold Merck, trois heures et demie, église Ste-Elisabeth. — Mme Hector Saelen, née Eugénie Héris, neuf heures et demie, église St-Martin. — Mlle Clémence Defrance, neuf heures, église Ste-Elisabeth.

CROIX

ENTRE EPOUX. — M. Joly, commissaire de police, a dressé procès-verbal pour violences, à Paul Mille, 37 ans, journalier, rue Holden, 18, pour avoir frappé sa femme, dimanche soir.

VOL D'UNE BARQUETTE. — M. Joly, commissaire de police, a été avisé par M. Martial Rarchart, batelier, patron de la bélandre « Jules », en stationnement au canal, en face de l'usine de l'Energie électrique, que pendant son absence, sa petite barque, valant cent francs, lui avait été dérobée. Une enquête est ouverte.

WASQUEHAL

N'ABIMEZ PAS LES BLES. — Pour l'avoir oublié, le petit Gaston Deperchin, rue du Soudan, à Tourcoing s'est vu dresser procès-verbal par M. Viseur, garde-champêtre, qui l'a surpris courant dans un champ de blé à la Planche-au-Riez.

L'IVRESSE. — M. Viseur, garde-champêtre, a dressé contravention à Marie-Louise Descamps, rue Carpeaux, à Wasquehal, qui a été rencontrée, dimanche soir, en état d'ivresse.

LANNOY

FLERS-BOURG

LE CARROUSEL ATTELE aura lieu cette année le dimanche 18 juillet, à trois heures de l'après-midi, avec le concours de la Musique municipale.

LEERS

CONTRE LE PRESBYTERE. — Dimanche, vers 11 heures du soir, des individus ont trouvé spirituel de jeter des cailloux sur la marquise du presbytère en poussant les cris de : A bas la calotte ! Deux carreaux ont été brisés.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine A. Parent et fils, à la Papinerie, un mécanicien, Hippolyte Carbon, 55 ans, demeurant à Leers, s'est blessé à la paroi abdominale en voulant prendre un objet. Repos de quelques jours ; docteur Wartel.

TOUFFLERS

VENGEANCE DE BRACONNIER. — Dans la soirée de dimanche, vers dix heures, un individu passant en face de la maison du garde-chasse Jules Lefebvre, laissa choir contre sa porte une énorme pierre qu'il transportait sur son épaule. Sous le choc l'huis s'ouvrit brusquement, quelque peu abîmé.

Son coup fait, l'inconnu prit la fuite avec un camarade qui l'accompagnait. Mais étant revenu un peu plus tard sur les lieux, il fut reconnu par le garde-champêtre M. Tonnel qui verbalisa contre lui pour bris de clôture.

BRONZES & MARBRES
AU SOLEIL D'OR, Place du Théâtre, LILLE. 70

***SECCOTINE* COLLE et RÉPARE... TOUT** 1189-a

TOURCOING

La journée du mardi 29 :

3 heures, grandes fêtes au Collège du Sacré-Cœur.
TRIBUNAL DE COMMERCE : *Audience à 9 h. 1/2.*
BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE : *de 9 h. à midi et de 5 à 9*
BIBLIOTHÈQUE DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS : *de 2 à 4 h.*

Coin de Terre et Foyer Tourquennois

Un congrès de l'enseignement

Nous avons eu l'occasion de dire maintes fois combien était prospère l'œuvre des J. O. de Tourcoing, et nous avons souvent fait allusion à l'œuvre annexe de l'Enseignement ménager qui en est le complément nécessaire, ainsi qu'à l'œuvre des Habitations ouvrières avec jardin, qui en est le perfectionnement. Ces heureux résultats sont dus en bonne partie au Congrès des J. O. de 1907, présidé par Mgr Delamaire. Le Comité du Coin de Terre et du Foyer, désireux d'étudier, à tour de rôle, ces différentes œuvres familiales, organise pour le 18 juillet prochain, un congrès de l'enseignement ménager et profitera de la circonstance pour inaugurer solennellement les habitations ouvrières. Il existe à Tourcoing bien des œuvres d'enseignement pour les jeunes filles et pour les femmes, et dernièrement encore l'une d'elles pouvait présenter au public une exposition des plus intéressantes. Le Congrès, tout en nous faisant connaître les efforts considérables déjà réalisés sur tous les points de la ville, donnera, nous l'espérons, une impulsion profonde à ces œuvres si utiles à la classe ouvrière. Il montrera aux familles combien de facilités leur sont offertes pour se perfectionner dans la bonne tenue du ménage.

Les dames du Cercle d'étude de l'Enseignement ménager ont bien voulu répondre au désir du Comité et prendre l'initiative de ce Congrès qui comportera une séance de travail et une séance solennelle de clôture.

Nous ferons connaître, au cours de la semaine prochaine, le programme détaillé du Congrès et les concours très appréciés sur lesquels les organisateurs peuvent compter pour en assurer le succès.

Jardins Ouvriers de Tourcoing

Les plans et photographies des Jardins Ouvriers de Tourcoing qui ont obtenu beaucoup de succès, lors du Congrès de Lille, seront exposés aujourd'hui, pendant toute la journée, au n° 39 de la rue Saint-Jacques (anciennement imprimerie du Brouteux).

Nous invitons nos concitoyens à profiter de cette occasion pour se renseigner sur ces œuvres si bienfaisantes.

A l'Institution du Sacré-Cœur

La fête de M. le Supérieur. — La séance de gymnastique

La série des fêtes données annuellement en l'honneur de M. le Supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur, s'est ouverte cet après-midi, avec un éclat tout particulier. C'est en effet la première année de supériorat de M. l'abbé Leleu, et le souvenir du regretté M. le chanoine Lecomte ne pouvait empêcher de célébrer ce joyeux avènement.

Les souhaits furent adressés à M. le Supérieur en toutes les langues enseignées dans l'établissement. Le latin et le grec, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le flamand, voire même le français, en un mot toutes les langues mortes et les dialectes des vivants trouvèrent d'éloquents interprètes. La maîtrise et la fanfare du Collège, sous l'habile direction de M. l'abbé Bouchendomme, maître de chapelle, et de M. Heinrich, le sympathique organiste, firent entendre une cantate et plusieurs morceaux très goûtés.

Mais la fête de gymnastique, qui réunissait les 600 élèves de l'Institution, excitait surtout la curiosité. Elle s'est déroulée dans une des cours du collège, sous la haute présidence d'un jury d'honneur, dans lequel nous avons remarqué M. le lieutenant-colonel Dervaux, chevalier de la Légion d'honneur, et M. le commandant Duvillier. De nombreuses familles d'élèves formaient une assistance très choisie.

Voici d'abord toutes les sections réunies qui défilent, musique en tête, avec une crânerie digne de vieux grognards. Puis par des évolutions savantes, chacun prend sa place en ordre dispersé ; et nous assistons, sous la magistrale direction de M. Catteau, professeur, à une séance complète de gymnastique suédoise. Fentes en avant ou de côté, flexions, extensions des membres, tous les mouvements qui permettent le libre élargissement de la poitrine et le développement normal de tous les muscles, sont exécutés avec un ensemble parfait. Certes, les jeunes élèves d'aujourd'hui n'ont plus rien à envier à leurs condisciples d'Outre-Manche ; on leur fait un corps robuste en même temps qu'un esprit cultivé : *Mens sana in corpore sano,* comme dit l'adage ancien.

On se transporte ensuite sur une des pelouses du jardin, transformée en terrain de gymnase. C'est le tour des plus agiles et des plus souples, dont nous admirons aux agrès les tours de force ou d'équilibre. Et la fête se termine par quelques pyramides rapidement exécutées aux coups de sifflet de M. Catteau, et dont l'ensemble varié et gracieux flatte l'œil agréablement.

Un assaut d'escrime nous a permis d'admirer la souplesse et l'habileté de quelques grands, qui, tout pacifiques qu'ils sont, se révèlent excellents bretteurs, et font grand honneur à leur maître d'armes, M. Baisez.

Les assistants se retirent charmés et décidés à revenir demain, voir les jeux et concours variés qui présenteront également un grand intérêt. On annonce en particulier un concours de chiens ratiers, pour lequel les inscriptions sont déjà nombreuses, et, à trois heures de l'après-midi, un cortège où les sections professionnelles, les arts mécaniques et libéraux seront représentés en des poses symboliques. Nous en avons déjà publié le programme.

Les Fêtes du Touquet et du Virolois

Nous avons fait ressortir hier, le succès qu'ont obtenu les grandes fêtes de bienfaisance organisées par les commerçants des quartiers du Touquet, de l'Epine et du Virolois. La première journée s'est achevée dans l'apothéose des illuminations et d'un resplendissant feu d'artifice tiré par la maison De Bar, de Marcq-en-Barœul.

Le programme, pour la journée de lundi, comprenait encore quelques réjouissances publiques, notamment une course cycliste au numéro, à laquelle cinquante francs de prix étaient affectés. A la même heure avait lieu un jeu du seau, rue Angereau et plusieurs autres divertissements. Partout les concurrents se disputèrent les prix avec ardeur. Une certaine animation a persisté jusqu'au soir dans les rues et les estaminets.

Nous ne voulons pas terminer ce compte-rendu sans remercier à nouveau au nom des habitants des quartiers favorisés, les membres du comité organisateur qui se sont unis dans les mêmes efforts, avec un égal dévouement pour assurer le succès de ces fêtes brillantes dont le premier résultat a été de secourir les pauvres et les malades nécessiteux. Ce n'est pas trop de dire qu'ils ont bien mérité de toute la ville de Tourcoing. Il convient aussi de remercier les généreuses personnes qui par leurs dons ont permis à ces hommes de bonne volonté de couvrir les frais de la cavalcade.

Une partie de plaisir qui finit mal

Un homme dans le canal. — Il est sauvé

Dans la matinée de lundi, vers dix heures, MM. Dieudonné Ramet, rue du Dragon 66, et Désiré Stred, demeurant rue de la Blanche Porte, chez M. Dierickx, se présentaient chez M. Henri Godefroy, cabaretier, à l'« Eléphant blanc », au chemin du Halot. Ils louèrent une barquette pour une heure et se promenèrent dans l'esquif, sur le canal.

A onze heures, ils étaient de retour devant l'habitation de M. Godefroy. M. Ramet, qui conduisait la barque, commit l'imprudence de vouloir descendre sur la berge sans aborder le débarcadère construit par M. Godefroy. Il mit un pied sur la berge conservant l'autre sur l'avant de la barquette. Celle-ci reculant, M. Ramet tomba dans l'eau avant d'avoir pu sauter sur la berge.

Son camarade, M. Stred, qui ne savait point faire usage des rames, se mit à pousser des cris. Ils furent perçus par une fillette, la petite Lamblin, qui prévint M. Godefroy.

Le cabaretier de l'« Eléphant Blanc » courut au canal, sauta à l'eau, plongea et ramena sur la berge M. Ramet. Il ramena ensuite la barquette et fit descendre M. Stred qui ne cessait de pousser des cris.

Le sauvetage de M. Ramet porte à trente, le nombre de ceux accomplis par M. Godefroy.

LES SUCCÈS DE LA « VAILLANTE ». — Le quartier ouvrier de la Croix-Rouge, a fêté lundi la société catholique de gymnastique la « Vaillante », revenant de Solesmes, couverte de lauriers. Cette société que préside M. Louis Barrois et que préside M. Lehoucq a obtenu huit premiers prix et un deuxième prix. L'énumération seule témoigne du mérite de la « Vaillante » : Ecole de section sans armes, adultes, 1er prix ; ensembles imposés, adultes et pupilles, 1er prix ; théorie pratique, sans armes, adultes, 1er prix ; Boxe, adultes, 1er prix ; Boxe, pupilles, 1er prix ; appareils, adultes, 1er prix ; pyramides avec engins, 1er prix ; tambours et clairons, 2e prix. Nos félicitations à la « Vaillante ».

ACIERS, FERS, POUTRELLES et tous métaux. Quincaillerie P. et J. SIX, 20, pl. République, Tg. 153

A PROPOS D'UN VOL DE VÉLOCIPÈDE A RONCQ. — Nous avons dit hier, que la police avait arrêté Henri-Louis Seynaeve, auteur d'un vol de bicyclette, commis à Roncq. Son frère, Arthur-Amédée Seynaeve, a été arrêté pour complicité. Tous deux sont également inculpés de vagabondage et d'ivresse. Ils ont été transférés à Lille.

En versant **25 Francs,** on peut devenir actionnaire de la grande brasserie **Union de Roubaix-Tourcoing,** 55, rue Meyerbeer, Roubaix, renommée pour l'excellence de ses produits (bières et liqueurs). 67

ACTE DE PROBITÉ. — La direction des douanes, à Lille, vient de féliciter M. François Rius, préposé des douanes à la caserne du Sapin-Vert, pour un acte de probité. M. Rius, étant de service en gare avait trouvé un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent. Il le remit aussitôt à ses chefs qui restituèrent le porte-monnaie à son propriétaire.

Nous joignons nos félicitations à celle de la direction. M. Rius qui compte vingt années de service est père de dix enfants.

Déménagements, wagons voitures capitonnés. Henri Dael, rue du Haze, 5. Vidanges à vapeur.

MOUVAUX

LA CIRCULATION SUR LES TROTTOIRS. — Deux cyclistes, MM. Edmond Masurel, de Tourcoing, et Carlos Vandermerle, de Linselles, se sont vus dresser procès-verbal pour avoir circulé en vélo sur les trottoirs de la rue de Lille.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un charretier de M. Marissal, camionneur, à Roubaix, M. Gustave Kindts, 45 ans, rue de la Chaussée, à Roubaix, en conduisant son tombereau, a été serré contre le mur de la tannerie de M. Wauquiez. Vingt jours de repos ; docteur Lepers.

Une Fête à la Musique Municipale

A LINSELLES

Le cinquantenaire du capitaine

S'il y eut jamais une fête essentiellement populaire à Linselles, ce fut bien celle organisée en l'honneur de M. Jean Hennion, membre de la Musique Municipale depuis 50 ans, et président-capitaine depuis 40 ans. De mémoire d'homme, on ne se souvient qu'une solennité eut réuni dans cette commune pareille affluence d'étrangers, pareil concours de peuple. A 10 heures et demie, la

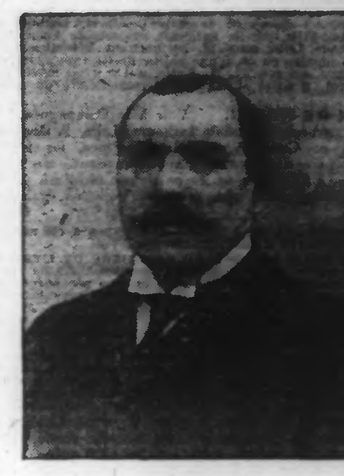

M. HENNION,
Capitaine de la Musique Municipale de Linselles

Musique Municipale s'est réunie en son local, Café du Grand-Logis, Grand'Place, et s'est ensuite rendue au château de M. Hennion, à la Vignette.

Là, M. le docteur Firmin Bonenfant, lieutenant de la société, au nom de la Musique, a félicité chaleureusement le jubilaire et lui a présenté, au nom de tous, ses meilleurs vœux et ses souhaits. Il a ensuite formulé l'espoir de voir M. Jean Hennion célébrer le cinquantenaire comme président de la Musique. Il offre ensuite au jubilaire, une médaille d'or, grand module. Très ému, M. Hennion remercie M. Bonenfant, et dit que cette médaille aura pour lui d'autant plus de valeur, qu'elle sera un témoignage de sympathie manifeste que jamais il n'oubliera.

M. Charles Wattinne, sous-chef des Crick-Sicks, vient ensuite, au nom de la Fédération générale musicale de France, offrir une médaille en argent et un diplôme à M. Hennion. Ce dernier remercie en termes les plus émus.

Le cortège se forme ensuite, pour se rendre à l'église.

Les rues sont magnifiquement ornées et sur le parcours, aucune maison qui ne fut décorée, ou tout au moins, pavoisée du drapeau tricolore. De magnifiques fausses portes avaient été également édifiées, qui portaient des inscriptions de circonstance. Le cortège s'est rendu à l'église, entre deux haies de curieux sympathiques.

A l'église, la messe a été dite par M. l'abbé Béhague, professeur à l'Institution Jeanne d'Arc, à Lille, assisté de MM. les abbés Villers, prêtre habitué, et Maerten, vicaire de la paroisse.

M. Jean Hennion, accompagné de MM. Bonenfant et Alphonse Dehordre, prend place dans le chœur. Au premier rang de l'assistance, se trouvaient MM. Hopsomer, maire ; Mahieu et Demarcq, adjoints ; ainsi que la plupart des conseillers municipaux. Les sociétés des Anciens Frères d'armes, et des Sauveteurs, assistaient également à la cérémonie. Remarqué également, des délégations des musiques de Bondues, Roncq, Bousbecque, etc.

Sous la direction de son excellent chef, M. Louis Boutry, la Musique Municipale a exécuté les meilleurs morceaux de son répertoire.

Un groupe de Crick-Sicks, sous la direction de M. Charles Wattinne, et accompagnés à l'orgue par M. Camus, organiste de Notre-Dame à Tourcoing, a interprété la deuxième messe de Gounod, à quatre voix. A l'élévation, les chanteurs ont exécuté le *Pater noster* de Niedermeyer, avec soli de M. Depienne.

M. l'abbé Béhague dit combien il lui est agréable de pouvoir prendre la parole en pareille circonstance. En sa qualité d'ami d'enfance de M. Hennion, il se déclare très heureux d'avoir l'honneur et la joie d'exprimer en sa présence, en celle de sa famille et de ses amis, les sentiments qui remplissent son cœur. Il félicite ensuite M. Hennion, dont les sentiments de foi l'amènent au pied des autels pour remercier Dieu des dons du passé et du présent, et lui témoigner sa confiance chrétienne à l'avenir.

Après la messe, un cortège, composé des Petits Zouaves, des Anciens frères d'armes, des Sauveteurs et de la Musique, s'est dirigé vers la Vignette, chez M. Hennion. Là encore eurent lieu des manifestations de sympathie envers le jubilaire. De nombreux bouquets lui ont été offerts en même temps que des compliments les plus flatteurs.

A une heure a eu lieu un banquet, qui comprenait 80 couverts.

WATTRELOS

« LES JOYEUX ROUTIERS » A LA FÊTE DE SWEVEGHEM. — La Société cycliste « Les Joyeux Routiers » a remporté le 2e prix de fanions dans la fête de Sweveghem entre cinquante-sept sociétés présentes. En outre, elle a remporté la première prime tirée au sort entre toutes les sociétés.

LA FRAUDE. — Le brigadier Dumoulin et le préposé Moris, de Roubaix, de service dimanche, à 11 heures du soir, au passage du Grand Chemin, ont arrêté Héléna Deneu, 16 ans 1/2, bâcleuse, originaire de Roubaix, sans domicile fixe, qui portait 260 boîtes d'allumettes, d'une valeur de 27 francs.

TAPAGE NOCTURNE. — Une scène de tapage et de désordre a eu lieu aux Ballons. Le garde Derreveaux a dressé plusieurs contraventions. Les auteurs de cette scène de tapage sont : Delaere Auguste, 62 ans, cabaretier, rue des Ballons ; Delaere Marie, femme Delaere, rue des Ballons ; Delaere Pierre, 22 ans, maréchal-ferrant, rue des Ballons ; Delaere Alice, 26 ans, brodeuse, rue des Ballons ; Delaere Madeleine, 16 ans, brodeuse, rue des Ballons ; Délaisses Louis, 31 ans, brossier, rue des Ballons ; Demeulemeester Eugénie, femme Délaisses, 20 ans, demeurant rue des Ballons.

La cause du tapage ? Le chien de Mme Délaisses était entré dans le jardin de M. Delaere. Mme Delaere lui jeta une pierre et cette pierre vint atteindre M. Délaisses. Des témoins ont déposé pour et contre : tout est contradictoire. Mme Délaisses brisa la clôture du jardin de M. Delaere et piétina les salades.

Le soir, les Delaere vinrent se ranger en bataille contre les Délaisses ; on s'apprêtait à se lancer des injures, quand le garde Derreveaux, très calme, fit voir le bout de son képi et jeta sur le groupe en effervescence la douche froide d'un procès-verbal pour tapage. Ce qui avait surtout irrité la famille Délaisses, était un propos tenu par M. Auguste Delaere, s'adressant à Délaisses, qui était en uniforme militaire, accomplissant une période de 13 jours : « Toi, tu es un sans-patrie ! »